

Programme politique 22

L'Ecole de la République

Confiée à un ministre, ancien DGESCO*, donc haut fonctionnaire de l'État républicain mais n'ayant pas fait sa scolarité à l'école laïque, l'Ecole de la République n'est pas dans les meilleures mains pour assumer sa **fonction régalienn**e de former les futurs citoyens de la République. D'ailleurs, il se considère non comme ministre de l'Education nationale mais comme ministre des enseignants titulaires et contractuels, c'est-à-dire qu'il établit entre les profs et lui un lien de type féodal, d'homme à homme, ou plus proche de nous, comme la « fidélité » des pseudo-fonctionnaires à l'égard du maréchal PETAINE (1940-1944). Il ajoute qu'il est aussi le ministre des initiatives des enseignants, même si ces initiatives ne correspondent pas au *corpus* du **Code de l'Education nationale** qui est la LOI, donnant le contenu du droit commun des fonctionnaires au service régalien de former les citoyens... Il est donc antirépublicain et anti laïque : pas mal pour un ministre d'un gouvernement de la République qui permet d'ailleurs à ses ministres d'afficher la devise de la République sur chacun de leurs communiqués : **la République est UNE et INDIVISIBLE** et n'est pas répartie entre les membres du gouvernement, contrairement à ce qu'ils en pensent et font !

Ce premier constat fait, que reste-t-il de l'Ecole de la République ?

Elle est de moins en moins constituée de titulaires recrutés par concours qui attestent de leur qualification à enseigner et de plus en plus de contractuels, CDD ou CDI, qui sont embauchés pour leurs compétences c'est-à-dire pour leur capacité à ne pas faire de vagues ... sinon, dehors ! La hiérarchie académique y trouve son compte, elle aussi recrutée sur profil, de manière endogène, et peu incline à contester les dits du chef ! La compétence reptilienne l'emporte massivement sur la qualification !

Ce n'est pas tout. Les concours n'attirent pas les meilleurs éléments des étudiants du supérieur : en effet, les titulaires de l'Education nationale sont mal payés et à la traîne des pays de l'OCDE en matière de rémunération. Le ministre le sait et s'en vante. Le recrutement d'enseignants s'accompagne de la preuve d'un casier judiciaire vierge ; mais ce casier, à moins d'une condamnation par la justice, ne comporte pas les mentions de suspicion politique de terrorisme. C'est pourquoi, il y a des titulaires et des contractuels qui se croient exemptés de parler aux femmes et aux filles et obligés de faire leurs cinq prières par jour dans l'enceinte de l'établissement ! Là, c'est la laïcité qui en prend un coup par l'imbécilité des règlements, avec, en plus, la ghettoïsation des établissements par interdiction des statistiques ethniques qui permet, à rebours, de « raciaiser » les effectifs d'élèves : la mixité sociale en prend un coup, elle aussi, et par la même occasion !

Il n'y a plus dans l'Education nationale d'**Egalité** des droits à être instruit, éduqué et formé de la même façon parce que la **Fraternité**, promise par la mixité sociale, n'y existe plus. Alors, la **Liberté** ... La liberté d'être émancipé par l'instruction est mise sous le boisseau : combien d'élèves pensent aujourd'hui que les préceptes dogmatiques des religions l'emportent sur les principes de la République ? Leur nombre est effarant et surtout dans les zones d'éducation prioritaire !

Que font les syndicats de l'Education nationale ? **RIEN.**

Il faut pourtant que l'Education nationale redevienne l'Ecole publique et laïque de la République.

(à suivre ...)

Capitalismus delendus est.

**Directeur général de l'enseignement scolaire*